

survenus dans l'architecture de la sécurité européenne et les perspectives d'élargissement nécessitent de modifier la structure du quartier général du commandement militaire.

- Depuis 1990, des sommets des dirigeants ont eu lieu à Londres, Rome, Bruxelles, Madrid et Washington.
- L'OTAN et ses membres travaillent depuis longtemps à promouvoir des mécanismes de contrôle des armements et des mesures de désarmement visant à accroître la sécurité des membres ainsi qu'à renforcer la stabilité. En particulier, les membres de l'OTAN ont joué un rôle décisif dans la conclusion, en 1991, du Traité sur les forces conventionnelles en Europe (FCE), qui forme aujourd'hui la base de la stabilité militaire conventionnelle sur le continent européen.
- L'OTAN offre de l'appui pour les vérifications relatives au Traité FCE et pour l'échange d'information. Comme l'Organisation s'est engagée à former de nouveaux partenariats, cette coopération — qui touche la formation, la coordination et les bases de données — a été étendue à l'ensemble des 30 États signataires du Traité FCE, au lieu d'être limitée aux seuls membres de l'OTAN. Jusqu'ici, le Traité a permis de détruire plus de 50 000 chars, véhicules blindés de transport de troupes et autres engins militaires.

Le Canada à l'OTAN

- Le Canada est membre de l'OTAN depuis sa fondation, en 1949.
- Les membres de la délégation du Canada auprès de l'OTAN représentent le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Défense nationale.
- Pour le Canada, les avantages de l'appartenance à l'OTAN comprennent l'accès à l'information stratégique, la participation aux manœuvres des forces alliées et la contribution, au même titre que les autres membres, à la prise de décisions touchant la sécurité et la stabilité de l'Europe. L'OTAN est un élément essentiel des relations du Canada avec l'Europe. Le Canada profite sensiblement de l'importance diplomatique, de l'expertise technique et des capacités militaires de l'OTAN.
- Depuis 1949, le Canada occupe le sixième rang au chapitre de la contribution aux budgets militaire et civil de l'OTAN.
- Avec 52 millions de dollars comme contribution en 2000-2001, le Canada occupe la troisième place parmi les pays qui financent le système aéroporté de détection lointaine de l'OTAN. Il est également troisième pour l'effectif détaché, avec 126 personnes.